

Délégation d'Indre et Loire  
27, rue des Granges Galand  
37550 - Saint Avertin  
Téléphone : 02-47-28-00-77  
E. Mail : [delegation37@afm-telethon.fr](mailto:delegation37@afm-telethon.fr)  
Blog : L'AFM-Téléthon en Région Centre

Chers amis,

Cela fera bientôt 2 années que nous organisons des réunions d'échanges autour des multiples difficultés que nous rencontrons dans notre quotidien.

Le samedi 13 mai 2017, le thème abordé lors Kfé 37 fut : «les différentes formes d'inclusion dans la société tant professionnelles que liées aux loisirs». Estimant que le sujet n'a pu être suffisamment approfondi nous vous proposons une nouvelle rencontre sur ce thème le :

**Samedi 21 Octobre 2017 à l'AFM-Téléthon**  
**27, rue des Granges Galand - 37550 Saint Avertin**  
**De 15h à 17h**

**Et de 17h à 18h Présentation du prochain Téléthon sur le Département avec la présence d'un membre de l'équipe de la Coordination Départementale d'Indre-et-Loire**

Nous vous convions donc à notre 8<sup>ème</sup> rencontre qui sera suivie d'une petite collation. Ne jamais perdre nos bonnes habitudes !

Pour confirmer votre participation, contactez-nous avant le :

**Lundi 16 Octobre 2017 au 02.47.28.00.77**  
Ou par mail : [delegation37@afm-telethon.fr](mailto:delegation37@afm-telethon.fr)

Nous comptons sur votre présence.

Bien cordialement.

L'équipe de Délégation

Délégation d'Indre et Loire  
27, rue des Granges Galand  
37550 - Saint Avertin  
Téléphone : 02-47-28-00-77  
E. Mail : [delegation37@afm-telethon.fr](mailto:delegation37@afm-telethon.fr)  
Blog : L'AFM-Téléthon en Région Centre

## **Kfé 37 Samedi 13 Mai 2017** **Compte-rendu de réunion**

Ce samedi 13 mai 2017, s'est déroulée, dans les locaux de l'AFM téléthon 37, une nouvelle réunion du groupe de parole Kfé 37. Le thème abordé lors de cette rencontre fut : « les différentes formes d'inclusion dans la société ».

Nous avons réuni 18 personnes pour cette 7<sup>ème</sup> rencontre. Elle a été l'occasion de rencontrer pour la 1<sup>ère</sup> fois Carinne et Laurent, personnes concernées par une maladie neuromusculaire.

### **Niveau d'études et emploi :**

Certains d'entre nous ont eu l'opportunité de suivre une scolarité normale (en établissement ordinaire) et d'accéder à l'enseignement supérieur. Malheureusement, les débouchés professionnels demeurent relativement inexistantes pour les personnes en situation de handicap. Le milieu adapté ou protégé n'est pas une solution pour un individu ayant évolué dans un environnement classique (aux côtés de gens « bien portants »). De plus, les organisations comme Capemploi ne sont pas en mesure de proposer des solutions appropriées d'intégration professionnelle. Quant à l'accès au 3<sup>e</sup> cycle universitaire (doctorat), il ne semble pas être une garantie pour trouver un poste au terme de ces études. Cependant, ces dernières restent un facteur clé de l'intégration des personnes handicapées. Concernant l'emploi à proprement dit, il existe des possibilités d'aménagement de poste lorsque le handicap se déclare. L'employeur est dans l'obligation de reclasser ses salariés touchés par la maladie. Néanmoins, certains conservent quelques réticences et préjugés à l'égard de l'état de santé de leurs collaborateurs.

### **Transport et vie en société :**

De nombreuses communes se sont équipées de moyens de transport adaptés (tramway, bus aménagés...). Mais, la maintenance laisse parfois à désirer. Ainsi, il arrive que les rampes d'accès de tous les bus soient en panne simultanément. Malgré cela, l'agglomération Tourangelle est relativement bien organisée sur ce sujet par rapport à certaines grandes métropoles (comme Paris, où les déplacements restent difficiles). À propos de la vie en société, beaucoup de restaurants ne sont pas encore aménagés pour accueillir des personnes handicapées. Néanmoins, cela n'excuse en rien le manque d'amabilité de quelques restaurateurs, envers les potentiels clients souffrant d'un handicap. D'autres les acceptent mais préfèrent nous isoler du reste de la clientèle. On peut donc parler, dans ce cas présent, de discrimination. Concernant les loisirs, la maladie peut s'avérer être un frein à leur accès. Il apparaît donc nécessaires de les adapter si possible.

### **Vie familiale et affective :**

Il n'est pas rare que certains membres de la famille du malade refusent le handicap. Cette négation des différents symptômes peut conduire à l'éclatement du noyau familial (divorce, séparation...). Ces problèmes fragilisent psychologiquement l'individu qui se sent abandonné et déprimé. À ce niveau, notre société moderne très individualiste n'aide pas beaucoup celui ou celle qui se retrouve dans la solitude et parfois dans le dénuement. Quoiqu'il en soit, il ne faut jamais rester seul et toujours se tourner vers ceux qui peuvent vous comprendre.

### **Proposition de thèmes pour la prochaine réunion :**

- l'aménagement du domicile,
- la recherche,
- la prise en compte du handicap dans les politiques publiques.

On peut également poursuivre les discussions sur le thème présent étant donné que certains participants habituels étaient absents. De plus, il est peu probable que nous ayons fait le tour de la question.

Florent TOUZIN

Délégation d'Indre et Loire  
27, rue des Granges Galand  
37550 - Saint Avertin  
Téléphone : 02-47-28-00-77  
E. Mail : [delegation37@afm-telethon.fr](mailto:delegation37@afm-telethon.fr)  
Blog : L'AFM-Téléthon en Région Centre

Chers Amis,

Le Spéléo Club de Touraine propose à l'A.F.M. une découverte de la spéléo dans la carrière de l'écorcheveau le samedi 25 novembre 2017.

Pour mémoire, voici des photos et films réalisés avec un jeune malade neuromusculaire et sa famille l'an dernier:

[https://sct37.ffspeleo.fr/photo\\_sortie.php?id\\_sortie=1321](https://sct37.ffspeleo.fr/photo_sortie.php?id_sortie=1321)

Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter directement :

Vincent MALIEN  
Président du Spéléo Club de Touraine  
Tel 0247267942 mob 0625282626  
Bureau: 0247397324  
<http://sct37.ffspeleo.fr>

Cordialement.

L'Equipe de la Délégation 37